



À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MOIS DE MARS 2021

AVIS PUBLIC est donné qu'en vertu de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 15 février 2021, a convenu que la séance du conseil pour le mois de mars 2021 se tiendra en visioconférence (zoom) et que le public pourra y assister en cliquant sur un lien zoom disponible sur le site internet de la ville, tel que présenté ci-dessous :

DATE	HEURE
Lundi 15 mars 2021	19h

Fait à Sainte-Adèle, ce 17 février 2021

La greffière et directrice des Services juridiques,

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal